

Le 30 avril 2025

## COMMISSION PERMANENTE DU 28 AVRIL 2025

**Les élus du Département se sont réunis lundi 28 avril pour la première commission permanente de l'année. Sous la présidence de Xavier Fortinon, ils ont ainsi commencé à mettre en œuvre de manière concrète les politiques adoptées dans le cadre du Budget primitif 2025 en votant de nombreuses subventions en faveur des solidarités humaines et territoriales \_autonomie, handicap, transition énergétique, culture... Focus sur plusieurs dossiers phares.**

### Solidarités humaines

AUTONOMIE :

- Le Département poursuit son engagement pour **moderniser l'aide à domicile** (amélioration des conditions de travail, formation au numérique, etc.) et attribue en ce sens un total de **306 000 euros** de subventions, à destination du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, de l'Agence Landaise pour l'Informatique et du Centre national de la Fonction Publique Territoriale.

- **La prévention de la perte d'autonomie** reste au cœur des préoccupations du Département avec le vote d'une enveloppe globale de **1,16 million d'euros** répartie entre les différents opérateurs concernés (Centres communaux et inter-communaux d'action sociale, associations, EHPAD...). 116 actions sont ainsi subventionnées sur l'ensemble du territoire.

#### **Exemples d'actions soutenues :**

. ECM2, association d'économie circulaire de matériel médical (Tarnos) permet d'améliorer l'accès aux équipements et aides techniques individuelles afin de favoriser le maintien à domicile tout en se démarquant d'une approche commerciale classique. Subvention accordée : 100 000 euros.

. Automobile club (Saint-Pierre-du-Mont) : en visant un public de 60 ans et plus, l'objectif de l'association est d'aider les seniors à maintenir une conduite sûre et adaptée aux changements liés au vieillissement. Réduire les comportements à risque, apprendre à anticiper, permet de renforcer la confiance en soi et l'autonomie des personnes. Subvention accordée : 60 000 euros.

. Au sein de l'EHPAD de Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx et de 2 EHPAD de Capbreton : une action de prévention des chutes et de la perte d'autonomie des résidents par de l'activité physique adaptée est mise en œuvre dans le cadre d'un plan de gestion du risque « chute ». Subvention accordée : 19 440 euros.

. Lumen SAS : Lumen est un dispositif médical et récréatif qui propose des expériences immersives dans le patrimoine landais à destination de résidents d'EHPAD du département et de bénéficiaires à

#### **Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

domicile. Ces voyages en réalité virtuelle visent à améliorer le bien-être, favoriser le lien social, réduire l'anxiété, la douleur, les troubles du comportement et la consommation médicamenteuse. Subvention accordée : 21 860 €.

#### HANDICAP :

- **Déploiement du deuxième axe du dispositif « Chacun sa vie, chacun sa réussite »** : une enveloppe globale de **26 000 euros** est accordée à 3 associations qui agissent activement en faveur du répit des aidants (Ma Maison Bleue, Autisme Landes et Bisc'Atypique) par l'organisation, notamment, de temps d'écoute, d'activités, ou de relaxation.
- Le Département réaffirme son **soutien aux associations œuvrant en faveur des personnes handicapées** avec au total, **51 550 euros** au profit de 8 d'entre elles.

#### Exemples d'actions soutenues :

- . Le Comité départemental du sport adapté des Landes est aidé à hauteur de 25 000 euros pour son action dans l'accompagnement sportif des personnes handicapées.
- . L'association Saubion So cool se voit attribuer 5 000 euros pour l'organisation de la 5<sup>e</sup> nuit du Handicap à Saubion, le 14 juin prochain.
- . Les bibliothèques sonores de Dax et de Biscarrosse de l'Association des donneurs de voix reçoivent un soutien respectif de 1000 et 750 euros pour l'enregistrement et le prêt d'ouvrages en faveur des personnes atteintes de troubles visuels ou les empêchant d'avoir un accès normal à la lecture.

#### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS :

**44 000 euros** d'aides ont été attribués à 11 associations œuvrant sur le territoire.

#### Exemples d'actions soutenues :

- . L'association Nouveaux cycles est aidée à hauteur de 18 000 € pour son programme d'actions 2025. Engagée pour les droits sexuels et reproductifs, elle œuvre par le biais d'actions et d'évènements de sensibilisation et de prévention au sujet de la vie émotionnelle, affective et sexuelle et de santé menstruelle.
- . Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP 40) est aidé à hauteur de 5 000 euros. Il mène des actions de sensibilisation contre le racisme et les discriminations et tient des permanences quotidiennes d'écoute et de soutien, des victimes ainsi que d'information juridique.
- . Team Sama, association organisatrice du festival écoféministe HÉBÉ qui se tiendra du 6 au 8 juin prochain au parc de Nahuques est aidée à hauteur de 2 500 euros.

---

#### Contact presse :

##### Solène MERIC

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

## **Solidarités territoriales**

### EQUIPEMENT DES COMMUNES :

Soucieux du développement intégré et équilibré des territoires, les élus ont attribué **53 300 euros** à 9 communes au titre du **Fonds d'équipement des communes**.

#### **Quelques exemples de travaux d'aménagement aidés :**

- . Mise en conformité de la Mairie de Montégut pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (7 200 euros).
- . Création d'une zone d'ombrage dans la cour de récréation de Saint-Geours-de-Maremne (10 000 euros).
- . Aménagement de jardins partagés à Tosse (10 000 euros).

### HABITAT :

L'accès à un **logement digne, durable et confortable** est une des priorités de la collectivité. Suite à la loi Climat Energies, qui renouvelle le cadre du **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)**, le Département s'engage dans 7 pactes territoriaux avec l'Etat et l'Anah afin de permettre le déploiement de ce service public sur la totalité du territoire landais. Objectif : assurer la même qualité de service pour l'ensemble des Landais pouvant bénéficier d'accompagnement dans la rénovation de leur habitation. **Une démarche à souligner car très peu de collectivités départementales s'engagent auprès des EPCI dans ce type de plateforme** de conseils et d'accompagnement à la rénovation de l'habitat.

Pour 2025, le Département attribue **50 823 euros** d'aides à ces 7 plateformes territoriales du Service public de rénovation de l'Habitat.

Les élus ont également acté un complément de **10 918 euros** au profit de l'association Soliha, qui a dépassé les objectifs d'accompagnement fixés dans la convention 2024, portant le montant total de la subvention à 72 900 euros. Soliha intervient dans le conseil et l'accompagnement aux particuliers dans les 12 EPCI non dotés de plateforme de rénovation énergétique.

### ENVIRONNEMENT :

Les élus départementaux ont acté la participation des Landes au **contrat multi partenarial « Fleuves et côtiers du Bassin d'Arcachon 2025 - 2030 »**, établissant un diagnostic, une stratégie, et un plan d'actions (125 actions) visant à répondre à la problématique de débordement du réseau d'eaux usées observée sur le Bassin d'Arcachon. Dans ce contrat, proposé par l'agence de l'Eau Adour Garonne et comprenant de nombreux opérateurs du territoire (landais et girondins ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine), le Département s'engage à apporter son soutien technique à la démarche.

---

#### **Contact presse :**

##### **Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

Sur le soutien financier, une enveloppe globale de **105 996 €** a été votée en faveur de l'investissement des collectivités, groupements et établissements publics associés, pour **la gestion et la valorisation des cours d'eau et milieux humides associés**,

#### AGRICULTURE :

Le soutien du Conseil Départemental **au rayonnement de l'agriculture landaise et à son intégration des enjeux climatiques**, s'est concrétisé par le vote d'une enveloppe totale de **605 000 euros** dont plus de **108 000 euros** traduisent le **soutien fort et constant du Département auprès des agriculteurs faisant face à des crises ponctuelles** que ce soit en agriculture biologique, dans l'élevage (face à la Maladie hémorragique épizootique - MHE) ou encore auprès des viticulteurs impactés par le mildiou.

#### **Culture et Patrimoine :**

##### CULTURE :

Outre l'aide à l'équipement culturel des communes, la politique culturelle du Département s'exprime par des subventions dans le domaine du **spectacle vivant, du théâtre, de la musique et de la danse, du cinéma, et des programmes d'éducation artistique et culturelle**, pour un total de **623 010 euros**.

##### **Quelques exemples d'actions soutenues :**

- . Pour l'organisation de la 23<sup>e</sup> édition du Festival Atout cœurs à Benquet, l'Association Benquet Animation reçoit une aide du Département de 10 000 euros.
- . Au titre de l'aide à la production cinématographique, la société de production June Films (Paris) va bénéficier d'une subvention départementale de **50 000 euros pour la réalisation du long métrage « Les yeux verts » réalisé par Fanny Liatard et Jérémy Trouilh**. Le tournage, prévu en mai/juin 2025 pour une durée de 28 jours se tiendra entièrement dans les Landes dans les secteurs de Contis, Saint-Julien-en-Born et Biscarrosse. Le tournage donnera également lieu à des actions de sensibilisation des jeunes landais en partenariat avec l'association Du cinéma plein mon cartable.
- . **L'association Collectif pour l'accès des jeunes à la culture (AJC) est soutenue à hauteur de 102 000 euros.** Elle permet l'organisation et le transport du public scolaire vers les salles de spectacle et de cinéma dans les Landes, pour le compte de 3 opérateurs eux-mêmes soutenus pour leur activité de programmation culturelle en direction du jeune public : l'Association Jeunesse Musicales de France, l'Association Du cinéma plein mon cartable et la Ligue de l'enseignement des Landes. Plus de 50 000 élèves en sont bénéficiaires chaque année.

##### PATRIMOINE :

L'Assemblée départementale a d'une part voté une enveloppe globale de **121 500 euros au bénéfice d'actions de sauvegarde du patrimoine** et de soutien au projets patrimoniaux structurants du territoire, et d'autre part a validé un total de subventions de **12 500 euros en soutien à la lecture publique**.

---

##### **Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

**Quelques exemples d'actions soutenues :**

- . 9 740 euros accordés à la commune de Dax pour mener à bien les opérations de diagnostic et d'entretien de la toiture et des chéneaux de la cathédrale Notre-Dame.
- . 100 000 euros de subventions accordés à la communauté de communes Côteaux et Vallées des Luys pour la protection, la valorisation et le développement du PréhistoSsite de Brasempouy.
- . 5 000 euros à l'association Lire sur la Vague pour l'organisation du 11<sup>e</sup> Festival du livre et de la BD jeunesse éponyme, du 11 au 15 juin à Soorts-Hossegor.

**Contact presse :****Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)